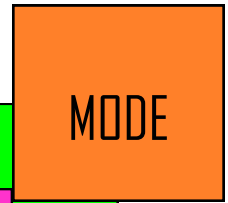


BAC PRO MMV

« Métiers de la Mode - Vêtements »



CONCEPTION



REALISATION

Baccalauréat Professionnel MMV

« Métiers de la Mode - Vêtements »

OBJECTIFS

Former des jeunes au métier d'agent technique de bureau d'études/bureau méthodes en charge de la réalisation des prototypes dans le secteur de la fabrication de vêtements haut de gamme.

COMPETENCES DEVELOPPEES

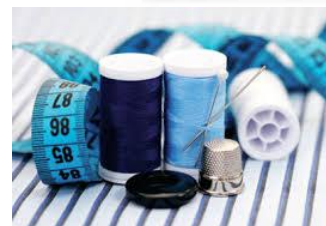
Le titulaire de ce diplôme intervient au niveau :

- de la conception détaillée des modèles,
- de l'industrialisation des produits sur système informatique,
- de la production en respectant le grade de qualité exigée.

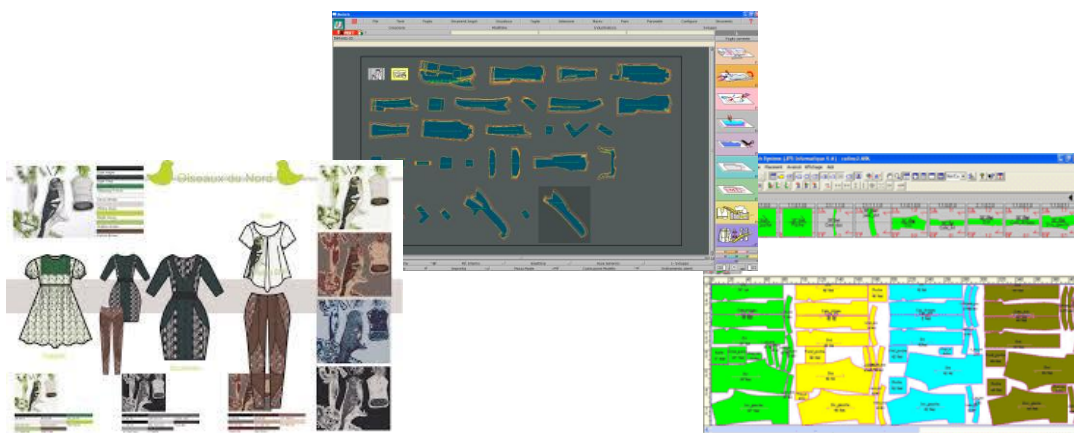


ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- Exploiter les données de la conception et de la réalisation :
 - participer à la mise à plat d'un modèle,
 - participer à l'analyse de la relation "produit-matériaux-procédés",
 - réaliser et/ou exploiter un patronage,
 - réaliser le prototype d'un modèle,
 - évaluer la conformité esthétique et fonctionnelle,
 - négocier, argumenter les modifications à apporter au modèle,
 - valider le choix d'un procédé de réalisation du modèle,
 - suivre l'exécution d'une pré-série.
- Industrialisation (préparation de la réalisation du produit) :
 - participer à la gradation d'un modèle,
 - s'assurer de la conformité des matériaux,
 - concevoir et valider un placement optimal des pièces suivant un cahier des charges,
 - mettre en œuvre le processus de coupe,
 - participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation.



Pour l'industrialisation des produits, l'utilisation des logiciels informatiques professionnels sera privilégiée.



- Réalisation en tout ou partie du processus de fabrication :
 - réaliser les opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré-série,
 - contrôler l'application des paramètres et des critères de qualité,
 - contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier des charges.



FORMATION

La formation se déroule sur trois années scolaires.

Les élèves se présenteront au diplôme intermédiaire (BEP Métiers de la Mode) à l'issue de la classe de 1ère professionnelle).

Horaires d'enseignement du Bac Pro :

Enseignements	Horaires ⁽¹⁾	Coefficients	Modalités d'examen
Mathématiques, Sciences physiques	4 h	3	CCF*
Français, Histoire-géographie Enseignement Moral et Civique (EMC)	4,5 h	5	Ponctuel écrit
Langue vivante (Anglais)	2 h	2	CCF oral
Education physique et sportive	2 h	1	CCF
Sciences et techniques	14 h	14	CCF + soutenance orale
Arts appliqués et cultures artistiques	3 h	1	CCF + soutenance orale
Economie gestion	1 h	1	Ponctuel écrit
Prévention santé environnement	1 h	1	Ponctuel écrit
Accompagnement personnalisé	2 h	---	---
Total	33,5 h		
Activités de projets	+ 60 h / an		

Formation SST (Sauveteur – Secouriste du Travail) obligatoire (12 heures validées par un examen)

La LV2 (Espagnol ou Allemand) est proposée en enseignement et en épreuve facultatifs (sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant)

(1) Horaires hebdomadaires donnés à titre indicatif ; certains enseignements sont annualisés.

* Contrôle en Cours de Formation

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

La formation comprend diverses interventions de responsables d'entreprises au sein de l'établissement ainsi que des visites d'entreprises.

Elle comporte 18 semaines de stages en milieu professionnel sur les 3 ans et 4 semaines de projet personnel en milieu scolaire en classe de terminale.

Ces périodes de formation en milieu professionnel permettent de vérifier une partie des compétences développées en cours de formation.

L'évaluation aboutit à une note proposée au jury d'examen.

POURSUITES DE SCOLARITE - PERSPECTIVES

Le baccalauréat professionnel Métiers de la Mode, atteste un niveau de compétence générale et professionnelle permettant au titulaire du diplôme :

- de s'insérer professionnellement en entreprise.
- d'évoluer vers des niveaux de qualification supérieure pour les élèves motivés par la poursuite d'études.

Les poursuites d'études possibles sont alors des formations complémentaires (exemple : Mention Complémentaire (MC) Essayage – retouche – vente ; Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle (DTMS) option technique de l'habillement...) en 1 an ou des formations bac+ 2 (BTS Métiers de la Mode Vêtements, BTS Design de mode...) en formation initiale ou en alternance.